

## Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration des Agricultrices du Québec tenue par Zoom – 20 septembre 2021

<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p>	<p>Mme Jeannine Messier procède à l'ouverture de la réunion à 9 h.</p> <p>Présidentes des syndicats régionaux :</p> <p>Jeannine Messier, présidente des AQ Mélanie Rivard, Abitibi-Témiscamingue, observatrice Jessie Rioux, Bas-Saint-Laurent Valérie Fortier, Centre-du-Québec Natacha Lagarde, présidente de la Chaudière-Appalaches Est Caroline Dion, Chaudière-Appalaches Ouest Diane Brisson, 1<sup>re</sup> vice-présidente de Lanaudière Hélène Champagne, Mauricie Raymonde Plamondon, Montérégie Est Diane O. Gilbert, Saguenay/Lac-Saint-Jean</p> <p>France De Montigny, directrice générale Patricia Saccente, secrétaire</p> <p>Absentes :</p> <p>Yolande Lemire, Estrie Mélanie Dinelle, Montérégie Ouest</p>
<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour</b></p>	<p>L'ordre du jour est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Hélène Champagne et appuyée par Mme Raymonde Plamondon et il est demandé d'ajouter un point concernant la relève syndicale dans <i>Divers</i>.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la réunion</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Adoption et suivis au procès-verbal du 24 août 2021</li> <li>4. États financiers</li> <li>5. Suivi comité garderie</li> <li>6. Formation en ligne – transfert</li> <li>7. Planification stratégique – devis</li> <li>8. AG spéciale – changements aux règlements pour vote</li> <li>9. Coûts cotisation et quote-part – CA suivant l'AG</li> <li>10. Divers       <ol style="list-style-type: none"> <li>a)</li> </ol> </li> <li>11. Levée de la réunion</li> </ol>
<p><b>3. Adoption et suivis du procès-verbal du 24 août 2021</b></p>	<p>Le procès-verbal est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Diane Brisson et appuyée par Mme Raymonde Plamondon.</p>

	<p><b>Suivi</b></p> <p>Madame De Montigny informe les membres qu'en date d'aujourd'hui, il est possible de voter pour le concours Coup de cœur, et ce, jusqu'au 22 octobre. Aussi, une publication sur la page Facebook des Agricultrices a été créée et il est demandé de la partager.</p>	
<b>4. États financiers</b>	Madame Béatrice Rimbaud présente les états financiers, toutefois, l'adoption sera faite par courriel car ils ne sont pas finaux ni audités.	
<b>5. Suivi comité garderie</b>	Sur motion dûment proposée par Mme Raymonde Plamondon et appuyée par Mme Natacha Lagarde, il est unanimement résolu de modifier le projet au ministère de la Famille afin que les sommes restantes puissent être utilisées pour mettre en place quatre tables de concertation au sein des MRC. De plus, la firme Expérience Stratégique LC (Luc Caron) sera mandatée pour réaliser ce mandat.	
<b>6. Formation en ligne – transfert</b>	Des capsules pilotes de la formation en ligne sont présentées aux membres et des félicitations sont faites à Diana pour le travail et les recherches qui ont été faits.	
<b>7. Planification stratégique – devis</b>	Sur motion dûment proposée par Mme Jessie Rioux et appuyée par Mme Diane O. Gilbert, il est résolu unanimement de choisir la firme Expérience Stratégique LC pour la réalisation de la planification stratégique.	
<b>8. AG spéciale – changements aux règlements pour vote</b>	Une assemblée spéciale aura lieu pour modifier les règlements généraux afin d'y inclure l'option de voter par vote secret, en ligne. Les libellés seront transmis aux régions.	
<b>9. Coût cotisation et quote-part – CA suivant l'AG</b>	Chaque année, le rôle du conseil d'administration est d'adopter le coût de la cotisation et de la quote-part, il est donc rappelé de consulter leurs CA régionaux avant la tenue de la rencontre de novembre.	
<b>10. Divers</b>	<p>a) Relève syndicale</p> <p>Madame Ouellet Gilbert rappelle qu'il faut augmenter le sentiment d'appartenance envers les Agricultrices du Québec afin d'avoir de la relève pour le poste à la présidence autant au niveau provincial que régional. Cet aspect sera traité dans le cadre de la planification stratégique. Madame Messier souligne que ce point est discuté au groupe de travail sur la relève syndicale et la mixité.</p>	
<b>11. Levée de la réunion</b>	<b>SUR MOTION DÛMENT</b> proposée par Mme Jessie Rioux et appuyée par Mme Hélène Champagne, il est résolu de lever la réunion à 11 h 56.	

Jeannine Messier  
Présidente

Patricia Saccente  
Secrétaire